



BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2022 - 2023

BO du 01 Décembre 2022

[Abonnez-vous au BO](#)



LIGUE AURA RUGBY



SOMMAIRE

LIgUE AURA..... 3

Assemblée Générale Financière Ligue..... 4

Appels à candidatures pour les Finales 4

Orange Rugby Kids – France vs Pays de Galles en AuRA..... 4

INFORMATIONs ADMINISTRATIONs..... 6

Challenge Tombola Apprentis – 2021/2022..... 6

Challenge Tombola Clubs – 2021/2022 6

Pass'Sport 6

INFORMATIONs SPORTIVes..... 7

Procédure Commotion Cérébrale et Carton Bleu – Saison 22/23..... 7

Mode de fonctionnement et obligations des équipes « RLO »..... 8

Procédure en cas d'absence d'arbitre (RAPPEL)..... 9

Génération Terre de XV 10

INFORMATIONs GÉNÉRALes..... 12

Appel à Projets – Rugby au Cœur 12

Appel à Projet Rugby Social Club 13

Recrutement Police Nationale 14

Services Civiques (Rappel)..... 15

Gazette Juridique n°3 Ligue AuRA 17

Tableau des Tournois EDR 22/23 validés par la Ligue AuRA 18

BO des Officiels de Match : 18

AGENDA INSTITUTIONNEL.....19

NOS PARTENAIRES..... 20



TOMBOLA
LIGUE AU RA RUGBY
2022
2023

LES LOTS A GAGNER

- UNE VOITURE
- VOYAGES CAPITALE
- WEEK END AU SKI
- SÉJOUR RUGBY PARIS
- BAPTÊME EN MONTGOLFIÈRE
- MAILLOT XV DE FRANCE
- ET PLEIN D'AUTRES !!!

rugby
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

LA PLAGNE
Vendredi

100 ans d'Auvergne

BLACK SHEEP
L'ÉQUIPEMENT DE L'ÉQUIPE

CARS FAURE



EMOTIONS **RESPECT** **PASSION**

LIGUE AURA RUGBY - SAISON 2022/2023

rugby
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

#TEMAURA

LIGUE AURA

Assemblée Générale Financière Ligue

L'AG Financière de la Ligue AuRA aura lieu le **10 décembre à 10h00** au siège social de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby au 380 rue des Frères Voisin – 69970 CHAPONNAY.

[Convocation](#)

[Procuration](#)

[Pouvoirs](#)

[Comptes Ligue](#)
30.06.22

Appels à candidatures pour les Finales

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes recherche des structures souhaitant organiser les finales suivantes :

- Finales MO Séniors du secteur Nord - 08 avril 2022 : 6 finales
- Finales MO Jeunes Tous secteurs - 27 mai 2023 : 4 à 6 finales.
- Finales Féminines - 27 mai 2023 : 2 finales.
- Finale AuRA jeunes : 17 juin 2023 : 4 à 6 finales

Un cahier des charges complet, selon les événements, est en cours de rédaction et sera transmis aux clubs intéressés.

Merci de contacter Florent BRESSON, élu responsable des épreuves et Paul MURGIER, élu responsable des événements pour candidater et recevoir le CDC de la compétition concernée.
Florent.bresson@ligueaura-ffr.fr & Paul.murgier@ligueaura-ffr.fr

Orange Rugby Kids – France vs Pays de Galles en AuRA



Lors du Tournoi des 6 Nations 2023, le dispositif des Orange Rugby Kids sera mis en place (pour les matchs en France du XV de France féminin, XV France masculin, U20 France masculin)

Cette opération a pour volonté de donner l'opportunité aux enfants des écoles de rugby de vivre une expérience au plus près des joueurs des équipes internationales, en permettant à des jeunes des Ecoles de Rugby d'accompagner les joueurs et joueuses lors de la sortie des vestiaires, et pendant les hymnes.

Un concours vidéo sur le thème « Il était une fois l'éducation au numérique dans mon école de rugby »

En fonction du lieu des matches, les écoles de rugby des Ligues concernées et des ligues voisines pourront si elles le souhaitent inscrire leur club au programme ORANGE RUGBY KIDS.

La procédure :

- Chaque club souhaitant participer doit envoyer à la FFR une vidéo ou un montage photo sur le thème « Il était une fois l'éducation au numérique dans mon école de rugby ». Cette production devra raconter le déroulement de l'atelier sur l'éducation au numérique lors de la journée atelier à l'EDR du **7 janvier 2023**. Le contenu de l'atelier n°3 sera communiqué courant décembre.
- La production ne devra pas dépasser 1 min 30 et être de bonne qualité (son/image).
- Les vidéos sont à envoyer à la FFR : ecoles.rugby@ffr.fr avant le **18 janvier 2023**.



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Challenge Tombola Apprentis – 2021/2022



La saison passée, en plus du challenge de vente de billets de Tombola des clubs de la Ligue AuRA, les apprentis CAMPUS 2023 avaient eux aussi leur défi !

Nous sommes heureux de récompenser les trois meilleurs vendeurs de tickets qui remportent chacun deux places pour le match à Gerland contre le Champion de France en titre... LOU vs MONTPELLIER !

- Yann GROUALLE – RC Vallons de la Tour
- Loïc MENARD – Saint Savin Sportif
- Mathieu HONORIN – US Véore XV

Challenge Tombola Clubs – 2021/2022



Nous félicitons une nouvelle fois les clubs du **RC Le Môle**, du **RC Belleville** et de l'**US Vallée Drôme Rugby** qui ont chacun récupéré respectivement près de **5500€**, **4050€** et **3700€ Net** !

Vous souhaitez participer à la Tombola ? Veuillez trouver toutes les informations sur le site de la Ligue AuRA : [LIEN](#)

Pour information, chaque club recevra prochainement 2 affiches TOMBOLA avec 2 bons de commande, un tutoriel et une présentation de la Tombola 2022/2023 pour vous aider à maximiser vos chances !

Pass'Sport

Contrairement à l'année précédente, le dispositif du "Pass'Sport" peut être utilisé pour toute adhésion ou prise de licence, jusqu'au **31 décembre 2022** (non plus jusqu'en Février), auprès des associations sportives ou structures suivantes :

- Associations sportives et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des sports et des JOP ;
- Associations sportives agréées Sport ou JEP, non affiliées à une fédération agréée, domiciliées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou soutenues au titre de l'année 2022 par le programme "Cités éducatives" de l'Etat.

Toutes les **associations partenaires doivent être volontaires**, et proposer une découverte gratuite de leur activité avant de confirmer la prise de licence.

Toutes les infos sur le Pass'Sport : [LIEN](#)

INFORMATIONs SPORTIVES

Procédure Commotion Cérébrale et Carton Bleu – Saison 22/23



De nouveaux documents sont disponibles sur le site Internet de la Ligue AuRA concernant la gestion des commotions cérébrales, des cartons bleus et du retour au jeu progressif.

Catégorie d'âge Moins de 19ans

Cas n°1 : 1^{ère} commotion cérébrale dans les 12 derniers mois

- Arrêt de l'activité RUGBY COMPETITION (= blocage licence) : 23 JOURS minimum (pas de requalification possible avant le 4^e week-end post-commotion)
- Les 23 jours d'arrêt de compétition correspondent à 23 jours d'arrêt de l'activité sportive avec contact (y compris à l'entraînement)

Cas n° 2 : 2^{ème} commotion cérébrale dans les 12 derniers mois

- Arrêt de l'activité RUGBY COMPETITION (= blocage licence) : Nécessité d'un avis spécialisé avant la reprise
- Durée effective d'arrêt du sport avec contact : 42 jours

Cas n°3 : 3^{ème} commotion cérébrale dans les 12 derniers mois

- Arrêt de l'activité RUGBY COMPETITION (= blocage licence) : Nécessité d'un avis spécialisé avant la reprise
- Durée effective de l'arrêt du sport avec contact : Laisée à l'appréciation du spécialiste (minimum 180 jours)

Catégorie d'âge plus de 19ans

Cas n°1 : 1^{ère} commotion cérébrale dans les 12 derniers mois

- Arrêt de l'activité RUGBY COMPETITION : 10 JOURS minimum, (pas de requalification possible avant d'avoir laissé passer un week-end)
- Durée effective de l'arrêt du sport avec contact : Les 10 jours d'arrêt de compétition correspondent à 10 jours d'arrêt de l'activité sportive avec contact (y compris à l'entraînement)

Cas n°2 : 2^{ème} commotion cérébrale dans les 12 derniers mois

- Arrêt de l'activité RUGBY COMPETITION : 21 JOURS minimum (pas de requalification possible avant le 22^{ème} jour post-commotion)
- Durée effective de l'arrêt du sport avec contact : Les 21 jours d'arrêt de compétition correspondent à 21 jours d'arrêt de l'activité sportive avec contact (y compris à l'entraînement)

Cas n°3 : 3^{ème} commotion cérébrale dans les 12 derniers mois

- Arrêt de l'activité RUGBY COMPETITION : 90 JOURS (pas de requalification possible avant le 91^{ème} jour post-commotion)
- Les 90 jours d'arrêt de compétition correspondent à 90 jours d'arrêt de l'activité sportive avec contact (y compris à l'entraînement)

Toutes les informations concernant la sécurité du joueur : [LIEN](#)

Mode de fonctionnement et obligations des équipes « RLO »

- Pour participer aux rencontres de rugby loisir dans le cadre de la FFR, l'ensemble des joueurs doivent être licenciés à la FFR. C'est une obligation ! **Attention : ça n'est pas toujours le cas !**
- Aucun joueur non licencié à la FFR ne peut participer à une rencontre validée par la Ligue AuRA.
- Une licence FFSE, FSGT, AFFR, FFSU etc... n'est pas valable pour jouer contre une équipe FFR.
- De la même manière, un joueur titulaire d'une licence FFR ne peut participer à des rencontres organisées par la FFSE, FSGT, AFFR, FFSU...
- Des joueurs licenciés à la FFR de plusieurs clubs peuvent se réunir pour constituer une équipe ou participer à une rencontre entre équipes FFR.
- On peut jouer en Rugby Loisir avec une licence rugby loisir avec plaquage ou encore avec une licence compétition mais en aucun cas avec une licence rugby loisir sans plaquage (Rugby à 5).
- Un joueur non licencié qui jouerait dans une équipe engage sa propre responsabilité juridique tout comme l'organisateur de la rencontre et en premier lieu, le président du club.
- Toute rencontre organisée entre des équipes qu'elles soient de clubs ou affiliées à l'UFAR doit être déclarée à la Ligue AuRA de rugby. La non-déclaration d'une rencontre de rugby entraîne la non validité de l'assurance des participants.
- Les rencontres doivent se dérouler sur un terrain homologué par la FFR pour ce type de matchs.
- Lorsque vous déclarez une rencontre, vous devez vérifier que l'équipe que vous rencontrez est bien affiliée à la FFR. Certaines équipes vous donnent un nom de ville où il y a bien un club affilié à la FFR, mais l'équipe en question ne l'est peut-être pas. Merci également d'indiquer le N° FFR du Club, le nom et l'adresse du stade lors de vos demandes.
- Toute rencontre organisée doit faire l'objet de la rédaction d'une feuille de match spécifique à chaque pratique où sont portés les noms, prénoms et numéros de licences des joueurs participants à la rencontre. Elle doit ensuite être adressée à la Ligue AuRA de Rugby.
- Certains clubs hébergent dans leur structure des équipes affiliées dans d'autres fédérations (FFSE, FSGT...). A cet effet, nous attirons votre attention sur le fait que si vous déléguez à ces équipes des créneaux horaires attribués par votre municipalité à votre club, vous engagez la responsabilité du président du club.

Retrouvez les qualités du contrat d'assurance de la GMF et grâce à l'Ovale renseignez-vous et suivez l'état de vos joueurs licenciés.

Merci d'affilier l'ensemble de vos pratiquants loisir à la FFR avec des licences/assurance Rugby Loisir avec Plaquage dont le coût unitaire est de 30€.

Vos contacts pour toutes demandes concernant le rugby loisir : rugbyloisir@ligueaura-ffr.fr et valerie.reineix@ligueaura-ffr.fr.

Procédure en cas d'absence d'arbitre (RAPPEL)

1.1 - Absence de l'arbitre officiellement désigné :

➤ **1.1.1** - Si pour une raison quelconque, l'arbitre de la rencontre officiellement désigné, soit par la F.F.R., soit par un organisme régional, est absent à l'heure prévue du coup d'envoi de la rencontre, il sera fait appel pour le remplacer, en respectant l'ordre de priorité hiérarchique, soit à un arbitre fédéral, soit à un arbitre régional, soit à un arbitre stagiaire, soit à un arbitre en cours de formation présent dans le stade.

Si une désignation régionale intervient pour pallier l'absence signalée d'un arbitre désigné à l'origine par la F.F.R., ladite désignation est prioritaire par rapport à l'application des dispositions qui précèdent.

➤ **1.1.2** - S'il n'y a qu'un seul arbitre licencié et en activité, l'arbitrage doit lui être confié, cela même s'il est licencié dans une des deux associations en présence.

➤ **1.1.3** - Si deux ou plusieurs arbitres de la même catégorie sont en concurrence, le choix de celui devant arbitrer s'effectue dans l'ordre prévu selon les conditions suivantes :

- Priorité est donnée à l'arbitre le mieux classé au plan national ;
- Les capitaines des deux équipes en présence peuvent se mettre d'accord sur le nom de l'un des arbitres considérés ;
- A défaut d'accord, il est procédé à un tirage au sort entre les arbitres considérés.

➤ **1.1.4** - En l'absence totale d'arbitre, la rencontre sera dirigée par un entraîneur* âgé de moins de 55 ans à la date du début de la saison, dûment qualifié au sein de l'une des associations participantes.

Un tirage au sort désignera celui qui devra remplacer l'arbitre absent.

**Cet entraîneur doit être titulaire de l'un des diplômes, brevets ou certificats de qualification professionnelle suivants : D.E.J.E.P.S. Rugby, D.E.S.J.E.P.S. rugby, B.E.E.S. 1er et 2ème degré Rugby, B.F.E., B.F.E.J., B.F. PERF, B.F. OPTI, C.Q.P. TECH.*

Si un seul entraîneur présent remplit les conditions ci-dessus, il dirigera la rencontre. En l'absence totale d'entraîneur ou si aucun entraîneur présent ne remplit lesdites conditions, la rencontre ne pourra se disputer.

➤ **1.1.5** - Attention : tout arbitre ou entraîneur ainsi désigné pour suppléer l'absence d'un arbitre officiellement désigné doit diriger la totalité de la rencontre dès lors que le coup d'envoi a été donné.

Aucune réclamation ne sera retenue après la rencontre si cette dernière disposition n'est pas respectée.

➤ **1.1.6** - Une équipe refusant de jouer sous le prétexte de l'absence de l'arbitre désigné officiellement, aura match perdu par forfait, dans les conditions fixées par les Règlements Généraux en vigueur.

1.2 - Absence de toute désignation officielle :

Lorsqu'aucun arbitre n'a été officiellement désigné, il est fait application, pour diriger la rencontre, des principes prévus par le point 1.1.4 ci-dessus.

Attention : tout entraîneur désigné pour suppléer l'absence de désignation officielle d'un arbitre doit diriger la totalité de la rencontre dès lors que le coup d'envoi a été donné. Aucune réclamation ne sera retenue après la rencontre si cette dernière disposition n'est pas respectée.

Une équipe refusant de jouer sous le prétexte de l'absence de désignation officielle d'un arbitre, aura match perdu par forfait, dans les conditions fixées par les Règlements Généraux en vigueur.

2 - Remplacement de l'arbitre en cours de match

- **2.1** - L'arbitre peut être remplacé en cours de partie uniquement s'il se trouve dans l'impossibilité absolue de continuer à diriger la rencontre par suite d'accident et/ou de défaillance physique.
- **2.2** - Dans ce cas, il sera fait appel à l'un des deux juges de touche (ou arbitres assistants) lorsque ceux-ci sont également arbitres officiels en respectant les modalités de désignation prévues au paragraphe 1 ci-dessus.
 - Si un seul juge de touche (ou arbitre assistant) est arbitre officiel, c'est lui qui doit diriger la rencontre.
 - Si aucun juge de touche n'est arbitre officiel, il est fait application des dispositions du point 1 ci-dessus.

3 – Désignation d'un entraîneur

Dès lors qu'un match est dirigé par un entraîneur pour quelque raison que ce soit, en début ou en cours de partie, toutes les mêlées ordonnées par celui-ci devront être des mêlées simulées.

Génération Terre de XV



Le Trophée des lycées agricoles lien avec l'AT6N

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et INTERBEV (interprofession de l'élevage et de la viande), en partenariat avec l'Amicale du Tournoi des VI Nations et le soutien de la FFR, organisent Génération Terre de XV - Le Trophée des lycées agricoles : <https://www.ffr.fr/actualites/au-coeur-du-jeu/generation-terre-de-xv-le-trophee-des-lycees-agricoles>

Le projet GÉNÉRATION TERRE DE XV s'appuie sur le Championnat de France de Rugby des Lycées agricoles (saison 2022-2023) qui a lieu chaque année depuis 1993. Pour cette édition particulière, les deux équipes finalistes de cette compétition (masculine et féminine) dans la catégorie « cadet » auront la chance de disputer entre elles un match de gala et d'assister ensuite à un match officiel de la Coupe du Monde de rugby.

Le partenariat autour du projet GÉNÉRATION TERRE DE XV a pour ambition d'impliquer plus de 4 000 apprenants, depuis les phases initiales du Championnat de France des lycées agricoles et notamment lors des 7 finales de zone, jusqu'à la finale nationale prévue à Brioude au printemps 2023.

Parallèlement à GÉNÉRATION TERRE DE XV, l'Amicale du Tournoi des VI Nations, avec le soutien de la Fédération Française de Rugby, porte le tournoi « 5 000 cadets pour 2023 ». Il donnera l'occasion de mener des événements communs d'envergure pour partager les valeurs et passions qui animent l'ensemble des partenaires.

C'est aussi un projet de lien social et sociétal qui souhaite rassembler au-delà des différences et des frontières : des jeunes qui ne jouent pas en élite ; des grands blessés du rugby ; des jeunes handicapés de la vie ; des jeunes en lycées agricoles, des jeunes joueurs européens ; des bénévoles et des partenaires.

C'est un projet de cohésion qui vise à mieux faire connaître et reconnaître l'enseignement agricole et sa large palette de formations.

Enfin, c'est un projet éco-responsable qui s'inscrit dans une démarche de respect de l'environnement, d'alimentation responsable et durable que les différents partenaires auront à cœur de mettre en avant lors des différents évènements.

Attention, changement de date pour la finale de la zone 5 : « En accord avec les partenaires, la finale de la zone 5 Auvergne Rhône-Alpes, initialement prévue le 7 décembre, se tiendra le **22 février à BRIOUDE** ».

GÉNÉRATION TERRE DE XV le trophée des lycées agricoles

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES LYCÉES AGRICOLES 2022-2023 - RUGBY A X

SAISON 2022-2023

MASCULINS CADETS 75 équipes	FÉMININES CADETTES 45 équipes
ZONE 1 : NORD-EST Finales PONTA MOUSSON - le 30 novembre 2022	
11 équipes	3 équipes
ZONE 2 : GRAND OUEST Finales ORLÉANS - le 30 novembre 2022	
9 équipes	8 équipes
ZONE 3 : NOUVELLE AQUITAINE Finales SOUSTONS - les 9 et 10 novembre 2022	
9 équipes	5 équipes
ZONE 4 : OCCITANIE Finales ALBI - les 28 et 29 mars 2023	
16 équipes	8 équipes
ZONE 5 : AUVERGNE RHÔNE ALPES Finales BRIOUDE - le 22 février 2023	
17 équipes	8 équipes
ZONE 6 : PACA Finales AVIGNON - le 18 janvier 2023	
5 équipes	4 équipes
ZONE 7 : ILE DE FRANCE Finale avec la zone 2	
2 équipes	3 équipes

12-13 MAI 2023

FINALES NATIONALES CADETS BRIOUDE	
MASCULINS CADETS 7 équipes 1 champion de France + une sélection dans les 6 autres zones	FÉMININES CADETTES 7 équipes 1 champion de France + une sélection dans les 6 autres zones

RÉCOMPENSES

15 et 30 SEPTEMBRE 2023

MATCHS DE COUPE DU MONDE TOULOUSE ET NANTES	
TOULOUSE 15 septembre 2023  1 champion de France + une sélection dans les 6 autres zones	NANTES 30 septembre 2023  1 champion de France + une sélection dans les 6 autres zones



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Appel à Projets – Rugby au Cœur

Résultats Appel à Projet n°6

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes une nouvelle fois bien récompensée avec 10 structures choisies pour l'appel à projet 6 de Rugby Au Cœur et près de 42 000€ reversés.

Porteur de Projet	Localité	Nom du président	Prénom du président
AS collège Georges Brassens	Auvergne-Rhône-Alpes	ANTETOMASO	Antoine
AS Fontaine Rugby	Auvergne-Rhône-Alpes	PICON	Emmanuel
CD de Rugby de la Haute-Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	URBAIN-TROUVÉE	Christophe
CD de Rugby du Cantal	Auvergne-Rhône-Alpes	BESSIERE	Jean
Chassieu Rugby	Auvergne-Rhône-Alpes	CADIZ	Vincent
FC Tournon Tain Rugby	Auvergne-Rhône-Alpes	RIMBERT	Charles-Henri
Olympique Saint Genis Laval Rugby	Auvergne-Rhône-Alpes	LOUHET	Mickael
Rugby Club Seyssins	Auvergne-Rhône-Alpes	GHEEREART	Éric
Rugby Club Tricastin	Auvergne-Rhône-Alpes	DUBOIS	Bernard
Valence Romans Drôme Rugby	Auvergne-Rhône-Alpes	CHEVAL	Jean-Pierre

Appel à Projet n°7

Rugby au Cœur lance son septième et DERNIER appel à projets. Tentez de bénéficier d'une subvention à hauteur de 70% du budget de votre action, dans la limite de 5000€. Vous et vos clubs avez jusqu'au 31 mars 2023 pour déposer vos candidatures autour des thématiques suivantes :

- Éducation : Promotion des vertus éducatives à la citoyenneté et à l'éco-responsabilité dans les quartiers défavorisés / QPV
- Handicap – santé : Inclusion de personnes en situation de handicap
- Égalité des chances : Inclusion de population en rupture sociale, promotion de la diversité (lutte contre le sexisme, l'homophobie et le racisme)

Les candidatures se font toujours en ligne sur la plateforme : [LIEN](#)

Appel à Projet Rugby Social Club



Résultats 2021/2022

Initié en 2018, la Ligue AuRA Rugby a mis en place un appel à projet RUGBY SOCIAL CLUB afin de soutenir financièrement les actions menées par nos clubs et comités départementaux de notre territoire.

Lancés en mai 2022 auprès de nos 300 clubs et 12 comités départementaux, les projets s'adressaient à des enfants, des adolescents et/ou des adultes dans l'objectif de développer chez eux des compétences de savoir être (émotions, confiance en soi, discernement...) et de vivre ensemble (empathie, écoute des autres, solidarité...).

Le projet se devait d'être innovant et créatif et s'inscrire dans la durée en se concentrant au sens large sur (au choix) :

1. Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles
2. Rugby Santé Loisirs de niveau 1

A l'issue de cet appel à projets, 7 projets (4 clubs et 3 comités départementaux) ont été sélectionnés.

Chacune des structures lauréates se sont vues remettre une dotation financière de 1 000€ de la part de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby.

LES LAUREATS 2021-2022 :

Les 3 Comités départementaux lauréats :

- Drôme
- Haute-Loire
- Savoie

Les 4 clubs lauréats :

- Entente Rugby Charlieu Chauffailles (42)
- US Meyzieu (69)
- Rugby Club Motterain (73)
- Stade Métropolitain (69)

Les deux clubs de l'Entente Rugby Charlieu Chauffailles (42) et de l'US Meyzieu (69) ont reçu un bonus de 500€ : [LIEN](#)

Recrutement Police Nationale



Les inscriptions au **concours de gardien de la paix** sont ouvertes **jusqu'au 06 janvier 2023**.

La police nationale offre plus de 1000 postes sur toute la France !

Sportif, vous recherchez un métier d'action et de responsabilité où la routine n'existe pas. Vous avez entre 18 et 45 ans et vous êtes titulaire à minima d'un baccalauréat général, professionnel, technologique ou équivalent. Votre profil les intéresse !

Les rejoindre, c'est bénéficier :

- D'une formation rémunérée (1 532 € nets) de 12 mois à l'école nationale de police
- D'une rémunération mensuelle attractive de 2 194 € nets en sortie d'école à 3 641 € nets en fin de carrière (Île-de-France)
- De la possibilité d'évoluer et d'exercer plusieurs métiers grâce à la mobilité, la formation continue et la promotion interne

La diversité des missions de la police nationale est une réelle opportunité pour qui veut envisager un parcours professionnel palpitant et varié.

Venez relever le défi, inscrivez-vous jusqu'au 06 janvier 2023 sur le lien suivant : [LIEN](#)

PRÉVENIR

ENQUÊTER

INTERVENIR

**PROTÉGER,
LE PLUS BEAU DES MÉTIERS.**

Services Civiques (Rappel)

Il reste quelques places disponibles pour les services civiques pour l'année en cours.

Rappel : Le Service Civique est l'engagement d'un jeune pour accomplir une mission d'intérêt général auprès d'une structure à but non lucratif, ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans
- Missions de 6 mois minimum et 8 mois maximum
- 24h hebdomadaires minimum
- Engagement au 1er de chaque mois d'août 2022 à Mars 2023

Monter un dossier : [LIEN](#)

Missions Service Civique à la Ligue AuRA

Structure de rattachement : Ligue AuRA RUGBY via l'agrément FFR (Fédération Française de Rugby)

Gratification : 489,59 € versé par l'ASP (Etat) + 111,35 € versés par la Ligue AuRA

Age : de 16 à 25 ans

Type de contrat : Mission de Service civique de 8 mois

Niveau de formation : aucune exigence.

Date de début de la mission : 1er décembre 2022

Date de fin de la mission : 31 juillet 2023

Coordonnées :

Sandrine BATIFOULIER DUBOIS

sandrine.batifoulier-dubois@ligueaura-ffr.fr

Tel : 04 73 26 23 13

Mission n°1 : Favoriser l'accès à la pratique du rugby auprès du public féminin (PRATIQUE FÉMININE)

- ✓ Développer le rugby féminin rugby à X principalement mais aussi à 5 et à 7 ;
- ✓ Proposer des actions innovantes pour promouvoir le rugby au féminin ;
- ✓ Proposer des événements sportifs originaux mobilisant un public féminin en lien avec les événements organisés par la Ligue ;
- ✓ Identifier des partenaires et créer des relations ;
- ✓ Créer des outils de promotion et diffusion ;
- ✓ Evaluer l'action mise en place (quantitatif et qualitatif) ;
- ✓ Participer à la recherche de leviers permettant aux filles / femmes de prendre des responsabilités au sein du club.

Compétences/aptitudes :

- La connaissance de l'environnement, une formation rugbystique et une expérience terrain sont des atouts
- Savoir écouter, évaluer, dialoguer, négocier, adapter et s'adapter
- Maîtriser les outils informatiques (World, Excel, Power Point)

- Faire preuve de détermination et de disponibilité, être dynamique et enthousiaste, avoir un bon relationnel.
- Travailler en équipe tout en étant autonome et rigoureux

Conditions de la mission :

Durée hebdomadaire : 24 heures.

Localisation du poste : **Maison de l'Ovalie de Clermont Fd** - 131 rue Verlaine 63100 Clermont Ferrand

Mission n°2 : Promouvoir la pratique du Rugby, comme facteur de bien-être et de santé

- ✓ Sensibiliser les acteurs du club de rugby (bénévoles, adhérents et professionnels) à la pratique d'une activité physique régulière et à une alimentation équilibrée ;
- ✓ Proposer des actions innovantes pour sensibiliser autour de thématiques liées à la santé : alimentation, hydratation, sommeil, addictions, MST, écrans, affections longue durée ;
- ✓ Proposer des événements sportifs originaux mobilisant un public sédentaire en lien avec la Coupe du Monde 2023 en France ;
- ✓ Proposer des actions innovantes de sensibilisation aux bienfaits de la pratique du Rugby à 5 comme pratique loisir sans risque pour lutter contre la sédentarité ;
- ✓ Identifier des partenaires (publics ou privés) et créer des relations ;
- ✓ Evaluer l'action mise en place (quantitatif et qualitatif) ;

Rendre accessible le rugby aux personnes en situation de handicap :

- ✓ Sensibiliser les acteurs du club de rugby (bénévoles, adhérents et professionnels) à l'intégration de personnes en situation de handicap ;
- ✓ Proposer des actions transversales personnes valides/personnes en situation de handicap pour créer du lien, favoriser la mixité et une identité club commune ;
- ✓ Proposer des événements sportifs originaux mobilisant un public en situation de handicap en lien avec la Coupe du Monde 2023 ;
- ✓ Identifier des partenaires (publics ou privés) et créer des relations ;
- ✓ Evaluer l'action mise en place (quantitatif et qualitatif) ;
- ✓ Créer des outils de promotion ;

Compétences/aptitudes :

- La connaissance de l'environnement, une formation rugbystique et une expérience terrain sont des atouts
- Maîtriser les outils informatiques (World, Excel, Power Point)
- Travailler en équipe tout en étant autonome et rigoureux

Conditions de la mission :

Durée hebdomadaire : 24 heures.

Localisation du poste : **Maison de l'Ovalie de Clermont Fd** - 131 rue Verlaine 63100 Clermont Ferrand
Ou **Maison de l'Ovalie de Chaponnay** - 380, Rue des Frères Voisin, ZAC du Chapotin, 69970 CHAPONNAY

Les activités s'effectuent au sein de la Maison de l'Ovalie de Clermont Ferrand ou de Chaponnay et nécessite de s'impliquer auprès des bénévoles, des institutions (écoles, collèges, lycées) ; ces missions nécessitent de participer à des réunions et des actions avec ce réseau. Celles-ci peuvent se dérouler en soirée, en semaine mais aussi le week-end.

Des déplacements sont possibles donc le permis de conduire est nécessaire. Les frais seront pris en charge / remboursés.

Gazette Juridique n°3 Ligue AuRA



Le bénévolat est une activité désintéressée. Le bénévole ne peut donc percevoir aucun type de rémunération, quelle que soit la qualification donnée aux sommes versées (primes, indemnités, dédommagements, etc....), ni de prestation en nature : repas, hébergement, transport, mise à disposition d'un véhicule...

Cependant, il peut prétendre au remboursement de certains frais qu'il a engagés. Il s'agit ici de rembourser les frais réellement engagés et non pas de dédommager.

Il est vivement conseillé à l'association de demander au bénévole d'établir le plus rigoureusement possible une note de frais qu'il communiquera à l'association avec les originaux de ses justificatifs (factures, en particulier). Celle-ci doit mentionner précisément l'objet de la dépense, son montant, la date à laquelle elle a été engagée...

Modèle note de Frais : [LIEN](#)

Toutes les informations sur le remboursement de frais et chèque repas pour les bénévoles ainsi que le complément spécial de la Gazette numéro 3 : [LIEN](#)

Tableau des Tournois EDR 22/23 validés par la Ligue AuRA

Consultation en ligne : [LIEN](#)

BO des Officiels de Match :

<https://ligueaura.ffr.fr/s-engager/arbitrer/bulletin-offdematch>

Gazettes Juridiques

https://ligueaura.ffr.fr/ligue/publications_officielles/gazette-juridique

Newsletter Rugby Social Club

<https://ligueaura.ffr.fr/rugby-social-club/newsletter-rsc>

AGENDA INSTITUTIONNEL

- + Vendredi 02 décembre : Journée Rugby Santé - Meyzieu
- + Samedi 03 décembre : Assemblée Ordinaire Financière et Extra Ordinaire FFR – Marcoussis
- + Samedi 03 décembre : Challenge Fédéral M15 & M18F & ORC
- + Lundi 05 décembre : Journée Nationale du Bénévolat
- + Vendredi 09 décembre : Soirée des Grands Blessés – St Symphorien d'Ozon
- + Vendredi 09 décembre : Repas de fin d'année secteur SUD
- + Samedi 10 décembre : Assemblée Générale Financière de la Ligue AuRA – Chaponnay
- + Lundi 12 décembre : Bureau Directeur - Visio
- + Vendredi 16 décembre : Repas fin d'année Secteur EST & NORD
- + Lundi 19 décembre : Repas fin d'année secteur OUEST
- + Lundi 19 & Mardi 20 décembre : Centres de Suivi
- + Dimanche 25 décembre : Noël

NOS PARTENAIRES

